

Connaissance du système éducatif ivoirien

Séminaire de septembre 2016

YAPO Yapi

- Professeur des Universités
- Secrétaire Général du Conseil scientifique
de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Email : diangobo@aviso.ci

- **Deux points principaux seront abordés dans ce module**
- Orientations générales
- Analyse du système éducatif ivoirien

1. Orientations générales

- Deux périodes serviront d'appui à la construction de l'analyse.
- **Au détour de la colonisation.**
 - 8 août 1887 : création de la première école primaire à Elima avec 33 écoliers africains (1^{er} **instituteur Fritz –Emile Jean** d'Heur.
 - 1890 : transfert de cette école à Assinie par Marcel Treich-Laplène
 - A partir de cette date d'autres écoles furent créées à Jacqueville, Grand Bassam, Moossou et Tabou, toutes sur le littoral
 - 1904 : 896 écoliers en Côte d'Ivoire.
 - 1911 : La Côte d'Ivoire comptait un groupe scolaire central, à Bingerville, seize(16) écoles régionales et 26 écoles de villages
 - 1912 : Loua Beugré, 1^{er} instituteur ivoirien diplômé, sorti de l'Ecole Normale de Saint Louis
 - 1946 : Compagnons de l'aventure initié par Houphouët Boigny, alors député à l'assemblée Constituante pour scolariser les jeunes ivoiriens dans les lycées français.
 - 1958 : création du centre d'enseignement supérieur

L'indépendance (1960-2012)

La scolarisation : priorité des priorités avec 42% du budget national

- 09 janvier 1964 : transformation du centre d'enseignement supérieur en université
- 1966-1967 : construction massive d'établissements secondaires
- 1970 : début de l'enseignement télévisuel pour pallier au manque des instituteurs (l'avènement des télé-maîtres).
- 1981 : abandon de l'enseignement télévisuel.
- Les grandes concertations sur l'école :
 - 1977 : réforme Usher de l'enseignement
 - 1985 : concertation sur l'école avec le ministre Balla Kéita
 - 1995 : concertation sur l'école avec la ministre Saliou Touré
 - **1997 : Plan national de développement du secteur Education / formation (PNDEF (1998-2010))**
 - ✓ **défis à relever**

_La recherche de l'efficacité

_La valorisation des ressources

_Le développement de culture qui renforce notre identité culturelle et l'universalité.

✓ **Axes sociaux et politiques**

_L'unité nationale

_L'approfondissement de la démocratie

_La promotion de l'Homme

_La discrimination positive

_L'équité et le genre

_La réussite économique.

✓ **Objectifs du PNDEF**

_Atteindre un taux de scolarisation universelle et conduire 60% des enfants à la fin de la formation de base.

_Promouvoir l'accès des filles à l'école

_Améliorer le taux d'alphabétisation de 40 à 80% en 2015

_Améliorer la qualité de l'enseignement

_Promouvoir la formation professionnelle

_Améliorer le management

_Décentraliser

_Renforcer la recherche

- L'école ivoirienne et la 2^e République : la refondation du système éducatif.

▪ **Principes directeurs**

- ❖ Démocratiser l'accès à l'éducation par l'accroissement du taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire à 90% en 2015
- ❖ Assurer la qualité de l'enseignement primaire par l'amélioration du rendement inter du système éducatif, et absorber le déficit d'enseignants.
- ❖ Promouvoir l'insertion professionnelle
- ❖ Réduire la disparité de genre.

▪ ***Plan d'Action A Moyen TERME(PAMT)***

Secteur Education/Formation 2012-2014

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a développé un Plan d'Actions à Moyen Terme du Secteur de l'Education/Formation (PAMT) pour la période 2012-2014 estimé à 125,7 milliards de FCFA (environ 251,5 millions de Dollars Etats Unis-US\$-) de dépenses d'investissement dont 65,5%feront l'objet de financements extérieurs à rechercher (para 38).

L'objectif du **PAMT** est de :

Réinstaller urgemment le système d'éducation dans ses fondamentaux en se focalisant sur les défis conjoncturels post-crises; et d'assurer des bases solides de son développement dans la durée en prenant en compte les défis structurels antérieurs à la crise et qui demeurent.

- Le PAMT s'inscrit aussi dans **des options stratégiques pour le long terme (2020)** décrites principalement dans la Lettre de Politique Educative adoptée par le Gouvernement ivoirien le 3 juin 2010 ; et est fondamentalement construit sur la base des documents suivants :

- (i) *Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DRSP 2008) ;*
- (ii) *Modèle de Simulation de Développement du secteur de l'Education;*
- (iii) *Cadre de Dépenses à Moyen Terme –CDMT 2012-2014 ;*
- (iv) *Rapport d'Etat sur le Système Educatif National (RESEN 2010).*

Le PAMT cherche, pour les trois prochaines années à :

(a) *restaurer le système éducatif qui a souffert de la crise en accordant une priorité à l'Enseignement Primaire et au Premier Cycle du secondaire essentiellement dans les zones qui ont été les plus affectées;*

(b) *assurer un progrès substantiel vers l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité;*

(c) *corriger le déséquilibre constaté depuis longtemps entre la partie basse et la partie haute de la pyramide du système d'éducation ivoirien par :*

(i) *l'expansion de la couverture du premier cycle secondaire dans la perspective de progresser vers un système offrant au plus grand nombre de jeunes, particulièrement en milieu rural, dix années de scolarisation de qualité;*

(ii) *la diversification des cursus et des curricula dans la partie moyenne du système de sorte à contribuer d'une part, à un accès plus efficace aux secteurs de l'économie informelle urbaine et rurale; et d'autre part, à la régulation des flux pour promouvoir un accès maîtrisé vers la partie post-secondaire de l'éducation; et*

(iii) *la promotion de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETP) et de l'Enseignement Supérieur en assurant que la quantité et la qualité des services offerts seront compatibles avec les demandes de l'économie.*

□ .CONTEXTE POLITIQUE ET ECONOMIQUE

- Le Pays a traversé, depuis la fin des années 90, une longue période de troubles sociopolitiques et de conflits répétitifs. Cette longue instabilité a déteint négativement sur les indicateurs économiques et sociaux. Le Produit Intérieur Brut (PIB) réel par habitant aurait diminué de 15% entre 2000 et 2006. La crise postélectorale de 2011 a profondément aggravé la situation : le Produit Intérieur Brut aurait baissé d'environ 15 à 20% durant les quatre premiers mois de cette crise. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté serait passée d'environ 14% en 1985 à environ 38,4% et 48,9% en 2002 et 2008 respectivement. En 2009, la Côte d'Ivoire était classée à la 163ème position (sur 182 pays) de l'indice de développement des Nations Unies. Elle occupait la 154ème position sur 174 pays en 1999.
- Malgré le contexte de fragilité socio-politique qui a fortement marqué le pays, la Côte d'Ivoire reste la plus importante économie de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) avec 40% de son PIB ; et la seconde économie de l'Afrique de l'Ouest après le Nigeria. Depuis la prise de fonction des nouvelles autorités en Avril 2011, le pays renoue progressivement avec la stabilité, l'unité nationale, le redéploiement de l'Etat et de ses services vers les populations ; et avec de réelles perspectives de reprise économique.

□ . DEFIS DU SECTEUR EDUCATION EN CÔTE D'IVOIRE

1. *La crise a accentué le déficit de l'offre d'éducation et les contraintes de la demande.* L'année scolaire 2010-2011 a été prolongée à septembre 2011, alors qu'elle devait normalement s'achever en juillet 2011. Sur les **13.688** établissements scolaires¹ (Préscolaire, primaire, secondaire), **154** sont aujourd'hui fermés (14 du préscolaire, 137 du primaire et 3 du secondaire). La répartition spatiale fait apparaître que 91% de ces établissements fermés sont localisés dans l'ouest du pays. Les universités de Cocody et d'Abobo-Adjamé ont été fermées suite aux dégâts et pillages subis lors des combats dans la ville d'Abidjan.

2. Au plus fort moment de la crise, le secteur de l'éducation a enregistré:

(i) environ un million d'enfants déscolarisés,
(ii) 800.000 élèves qui ont perdu entre quatre à six mois de scolarisation,
(iii) des milliers d'enseignants qui, pour des raisons de sécurité, ont migré à l'intérieur ou à l'extérieur du pays ;
(iv) des détériorations importantes de son patrimoine mobilier et immobilier. Des équipements de certains établissements scolaires ont été emportés lors de la crise postélectorale. Ces pertes, par exemple, portent essentiellement sur 4.000 table-bancs de la DREN de Daloa et 15.556 de la DREN 3 d'Abidjan soit au total 19.556 table-bancs

3. En ce qui concerne les cantines scolaires, au moins 1.899 ont été fermées. Ces fermetures sont principalement dues au manque d'approvisionnement en vivres et aux dégradations avancées des locaux notamment dans les zones ex -Centre Nord-Ouest –CNO-, et au pillage des stocks de vivres (dépôts et magasins centraux) dans la zone Sud du pays. La répartition géographique de ces cantines fait ressortir que ces fermetures concernent surtout l'Ouest (28%), le Nord-Est (22%), le Centre-Ouest (18%) et le Centre-Nord (16%). Les cantines situées dans les pôles Centre-Est et Nord n'ont pas subi de dégâts liés à la crise.

4. Malgré les effets de la crise, la Côte d'Ivoire avec l'appui des PTFs a pris des décisions importantes et conduit des actions déterminantes (sécurisation des zones affectées, information, sensibilisation des populations, aide d'urgence, retour de l'administration locale, réaménagement du calendrier scolaire etc.) qui ont permis la réouverture et le fonctionnement de la majorité des écoles et la tenue de l'ensemble des examens et concours en septembre 2011.

5. Le RESEN qui a été publié en 2009 a permis d'identifier les défis structurels importants que devra relever le pays dans les années à venir pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique éducative efficace et équitable. Cette politique développée dans un contexte de viabilité financière devrait permettre à la Côte d'Ivoire de faire des avancées significatives vers l'atteinte des objectifs du millénaire, plus particulièrement l'achèvement universel de l'enseignement primaire. Les principaux défis identifiés sont présentés ci-dessous.

5. Une Education de la Petite Enfance (EPE) essentiellement limitée au niveau du préscolaire, concentrée principalement en milieu urbain, et couvrant moins de 10 % de la population pré-scolarisable. Des alternatives de développement sont nécessaires afin de « développer et améliorer la protection et l'éducation de la petite enfance et notamment au bénéfice des enfants les plus vulnérables et défavorisés.

6. Une offre éducative au niveau de l'enseignement primaire qui reste faible : un Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 74,6 % en 2007 et provisoirement estimé à 75% en 2010. En outre, beaucoup d'enfants ne fréquentent pas l'école même s'il en existe une à proximité souvent en raison la pauvreté des familles. Pour garantir une offre d'éducation conséquente des efforts très importants devront être entrepris en vue de:

(a) la réhabilitation et la reconstitution du patrimoine mobilier et immobilier de l'éducation dégradé ou détruit durant la crise;

(b) la construction et l'équipement de nouvelles salles de classes pour l'élargissement de la couverture éducative; et

(c) la mise à niveau, la formation et le recrutement d'enseignants en nombre suffisant.

7. Une iniquité de l'offre qui demeure une préoccupation majeure :

(i) moins de la moitié des élèves ivoiriens achèvent le cycle primaire ce qui est bien inférieur à la moyenne régionale;

(ii) la proportion d'étudiants au cycle supérieur est environ le double de celle des pays voisins alors que 38% d'ivoiriens formés au niveau supérieur sont au chômage et 30% occupent des emplois sous-qualifiés;

(iii) la proportion de filles estimée à 46% en 2010 au primaire serait de 40,5% au premier Cycle du secondaire ;

(iv) la proportion des adultes (15-45 ans) analphabètes est de l'ordre de 63%. Pour des raisons de droit et d'équité, de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la productivité du travail d'importantes actions sur la demande et l'offre doivent être menées pour garantir une égalité de chances effective dans l'accès à l'éducation pour tous.

8. Une qualité de l'éducation très faible :

(i) la dernière évaluation du PASEC réalisée en 2009 montre que la qualité de l'éducation primaire s'est détériorée depuis 2002. La Côte d'Ivoire se place dans le groupe de pays ayant enregistré les résultats les plus faibles en lecture et en mathématiques ;

(ii) l'enquête MICS réalisée en 2006, révèle également qu'un tiers des jeunes adultes ne pouvaient pas lire une phrase simple sans difficulté ;

(iii) la performance des enseignants est contrainte par une insuffisance de formation initiale (particulièrement de ceux recrutés durant la période de crise), de formation continue et de supervision au niveau décentralisé;

(iv) l'investissement au bénéfice des intrants pédagogiques (livres, matériel didactique) est encore insuffisant (un livre pour deux élèves dans les disciplines fondamentales);

(v) les taux de redoublement sont de 21,6% au primaire et 9,7% au 1er cycle du secondaire en 2007 ;et de 18,8% et de 14% respectivement en 2010. Une analyse des résultats d'acquis scolaires en 2003 et des résultats au Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) en 2006 démontre que l'accès aux manuels scolaires est une intervention coût-efficace pour améliorer l'apprentissage. Les mêmes études démontrent également que les acquis scolaires des élèves enseignés par un instituteur ordinaire sont semblables à ceux enseignés par un instituteur adjoint. Ces différentes études démontrent que des réformes peuvent être mises en place pour une gestion plus efficace des ressources afin de renforcer la qualité de l'enseignement, en particulier au primaire.

9. Un financement du secteur de l'éducation qui a été affecté par le contexte macro-économique difficile durant les deux dernières décennies:

(i) une des conséquences de la crise socio-politique a été la diminution et le gel de financements extérieurs pour l'éducation ;

(ii) les arbitrages budgétaires n'ont cessé de réduire la part attribuée à l'éducation, passant de 36% des dépenses courantes de l'Etat en 1990 à 25% en 2007. Ceci s'est traduit par une baisse des dépenses courantes par élève à tous les niveaux. Enfin, si les contraintes de financement sont importantes, l'utilisation efficiente des ressources doit également être améliorée.

10. Une gestion du système éducation dont l'efficacité doit être améliorée :

- (i) une allocation des ressources humaines et matérielles aux écoles et établissements encore aléatoire
- (ii) une capacité limitée à réguler les flux d'élèves à l'intérieur et entre cycles d'enseignement ;
- (iii) une quasi absence de pilotage et d'évaluation des résultats des apprentissages (en dehors des examens classiques), de suivi de l'insertion sur le marché du travail des sortants de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, et de l'enseignement supérieur ;
- (iv) une insuffisance des instruments, systèmes, moyens matériels et humains de gestion, de suivi-évaluation du système éducatif aux niveaux national et décentralisé ;
- (v) une définition opérationnelle insuffisante des rôles et responsabilités, et des principes de reddition.

□ STRATEGIE DU GOUVERNEMENT

La stratégie sectorielle ivoirienne, telle qu'elle est déclinée dans plusieurs documents, prend des options novatrices par rapport aux tendances passées des politiques éducatives. Cette stratégie confirmée dans la Lettre de Politique Educative essaie de relever les différents défis identifiés dans le RESEN. Elle découle de plusieurs documents qui ont été conjointement produits par les trois ministères en charge du secteur de l'éducation/formation :

- (a) Cadre de politique éducative sectorielle de la Côte d'Ivoire pour l'horizon 2020,*
- (b) Plan d'Actions à Moyen terme du secteur de l'Education/Formation qui traduit en actions les options stratégiques,*
- (c) Modèle de Simulation Financière ;*
- (d) Cadre de Dépenses à Moyen Terme.*

▪ PRIORITES ACTUELLES EN MATIERE D'EDUCATION EN CÔTE D'IVOIRE

1. Une volonté de développer l'éducation parentale pour les enfants de zéro à trois ans, puis l'accueil dans des structures communautaires encadrées des enfants de trois à cinq ans. La politique de la petite enfance (jusqu'à l'âge de cinq ans) relève d'autres départements ministériels que l'éducation nationale. Son développement vise un accroissement de la couverture de l'éducation préscolaire de 10% à 20% en 2020 particulièrement en milieu rural et pour les enfants vulnérables et les populations défavorisées.

2. Une option renouvelée et plus claire vers l'universalisation de l'enseignement primaire à travers des mesures particulières:

- (i) un recrutement d'Instituteurs Adjoints (IA) au lieu des Instituteurs Ordinaires (IO) afin de mieux maîtriser la croissance de la masse salariale pour l'enseignement primaire (salaire moyen d'un IA est égal à 3,8 fois le PIB par tête d'habitant comparativement à celui d'un IO qui est de 6 fois);
- (ii) un programme de construction de 6.260 salles de classe et de réhabilitation et de reconstruction de 4.000 salles de classes avec un investissement en eau et assainissement dans les écoles.

3. Une stimulation de la demande éducative pour aider les enfants les plus vulnérables (en particulier les filles) à fréquenter l'école par des mesures qui diminuent ou compensent les charges familiales :

- (i) le renforcement des cantines scolaires,
- (ii) la distribution gratuite de kits scolaires aux enfants orphelins du SIDA,
- (iii) la distribution de rations alimentaires sèches aux jeunes filles,
- (iv) la provision de micronutriments et de médicaments essentiels;
- (v) la suppression des obstacles liées à l'inscription à l'enseignement primaire.

4. Une alphabétisation des jeunes, des adultes donnant la priorité aux femmes et cherchant à améliorer la promotion économique, culturelle et sociale des apprenants. Il est envisagé d'offrir une alphabétisation de base et une post-alphabétisation à environ 250.000 jeunes et adultes par an. Ces actions seront menées par l'entremise d'opérateurs extérieurs au MEN qui gardera une fonction de pilotage et de régulation.

5. Une offre alternative d'éducation innovante aux enfants déscolarisés ou non scolarisés par l'extension des dispositifs des « classes passerelles²» aux cursus accélérés, et par des partenariats avec des écoles confessionnelles dont le programme et les finalités sont proches de ceux des écoles publiques.

6. Une réorganisation du premier cycle de l'enseignement secondaire (PCES), de ses modalités et contenus afin de:

- (a) lui donner des finalités plus larges que la préparation exclusive à l'entrée au lycée;
- (b) assurer un développement plus important, plus équitable et moins coûteux par :
 - (i) la création d'établissements de proximité et de petite taille dans les agglomérations rurales ;
 - (ii) redéployer de 20% des IO de l'enseignement primaire titulaires d'un DEUG vers le PCES pour contenir la masse salariale et répondre au besoin d'expansion de ce cycle d'enseignement, et
 - (iii) recourir à des enseignants polyvalents pour la viabilité des collèges de proximité.

7. Une expansion suivie du second cycle du secondaire marquée par

- (i) une amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire à travers l'augmentation des dépenses de fonctionnement des établissements scolaires de 2,7% des dépenses courantes à 11% en 2020;
- (ii) une expansion des filières scientifiques.

8. Un recadrage de l'offre d'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) par :

- (i) une adaptation des formations à la demande sociale des formés et du secteur productif;
 - (ii) un développement de l'apprentissage traditionnel renforcé pour les jeunes issus du cycle primaire;
 - (iii) une mise en place d'une offre sectorielle par branche plus propice aux partenariats avec les employeurs sur la base d'un cadre national de qualifications et de certifications;
 - (iv) une maîtrise des coûts unitaires de formation, des infrastructures et des équipements.
-

9. Une redynamisation de l'Enseignement Supérieur par :

- (i) la régulation des flux et leur orientation planifiée vers des filières en adéquation avec la demande des employeurs ;
- (ii) le développement de filières courtes de formation pour rééquilibrer l'offre en direction des filières scientifiques, techniques destinées à l'insertion professionnelle des diplômés;
- (iii) l'organisation des cursus selon la structure LMD.

10. Une amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement par :

- (i) la mise en œuvre d'un programme de formation initiale et continue des enseignants et de l'encadrement pédagogique du primaire et du secondaire ;
- (ii) l'augmentation du ratio élèves/livres dans les disciplines fondamentales,
- (iii) la mise en place de trois sous-cycles de compétences au primaire pour réduire les redoublements ;
- (iv) l'évaluation régulière des acquis des apprentissages des élèves.

11. Une volonté d'engagement budgétaire d'augmenter les ressources internes pour l'éducation pour atteindre 26% du budget de l'Etat en 2020 et d'en assurer une distribution efficace entre sous-secteurs.

12. Une plus grande efficacité de la gestion du système éducation par :

- (i) le renforcement des fonctions critiques de l'administration
- (ii) l'amélioration des méthodes, organisation et procédures de gestion des élèves, personnel enseignant et non enseignant, des examens, des dépenses courantes;
- (iii) le développement de systèmes d'information, de gestion et de suivi et d'évaluation.

□ **QUELQUES DONNEES SUR LE SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN POUR ACTER L'ANALYSE**

En Côte d'Ivoire le taux d'alphabétisation général est de :
• 59,7% pour les deux sexes
• 51,9% pour les filles et
• 98,6% pour les garçons
• 23% dans le secondaire et
• 7% dans l'enseignement supérieur et
• 78% dans l'enseignement primaire.

:2 :Analyse du système éducatif ivoirien

- **Trois points seront abordés dans ce point 2**

2.1.. les faiblesses

- .Les difficultés d'accès à l'école
- les lacunes de l'offre scolaire
- les difficultés de la demande scolaire
- .La dégradation des infrastructures scolaires
- La persistance de l'incivilité ou violence scolaire

2.2. les forces du système éducatif

2.3. L'évaluation des systèmes éducatifs

2.1 : LES FAIBLESSES

- **La faible rétention**

- impossibilité pour les élèves de poursuivre localement leur scolarité

- caractéristiques de l'école (contenu de l'enseignement, calendrier et rythme scolaires)

- coûts directs (frais d'écologie)

- coûts d'opportunité (représentations de l'école)

- **la fréquence des redoublements**

- _ Taux de redoublement très élevé à tous les niveaux d'étude

. 2006-2007

. 20%, dans le primaire avec 32% au CM2

. 10% au 1^{er} cycle du secondaire avec 21% en 3^e

. 15% au second cycle avec 24% en terminale.

- Problèmes liés au personnel d'enseignement

. Insuffisance du personnel enseignant et formateur à tous les niveaux

. mauvais suivi des élèves

. répartition irrationnelle des enseignants

- Faible capacité de management des établissements scolaires

- Une sous scolarisation des filles

-

- **Au niveau de l'accès à l'école.**

Le faible niveau de participation au système éducatif pour l'ensemble des enfants de la COTE d'IVOIRE et qui frappe plus particulièrement les filles

est largement dû à l'offre éducative. En effet cette dernière reste nettement insuffisante pour répondre à la demande et aux besoins :

- éloignement de l'école qui pénalise plus les filles que les garçons

- insuffisance d'écoles et de salles de classes

- Insuffisance de maîtres

- faible pourcentage de femmes enseignantes susceptibles de servir de modèles aux écolières (seulement 21,3% de l'ensemble des personnels enseignants du primaire en 2001-2002 est du sexe féminin)

- écoles pas toujours accueillantes et adaptées pour les filles.

L'environnement scolaire joue souvent un rôle négatif, quand il n'y a pas de latrines ou de latrines séparées pour les filles et les garçons ou quand il n'y a pas d'eau. Enfin, les filles subissent de mauvais traitements ou un harcèlement sexuel à l'école, toutes choses qui ne rassurent ni elles-mêmes ni leurs parents.

Parallèlement, de nombreux facteurs constituent des freins à la demande d'éducation pour les filles notamment les facteurs socio culturels (mariages précoces, travail domestique, image négative de l'école et plus récemment le conflit) entraînent des rejets ou des réticences vis-à-vis de l'école qui là encore touchent nettement plus les filles que les garçons.

▪ **Au niveau du maintien à l'école et du rendement interne.**

D'une manière générale, le rendement interne de l'enseignement de base reste faible, en particulier pour les filles .Si les taux de redoublement sont très élevés et de façon quasi identique pour les élèves des deux sexes tout au long du primaire, les taux de promotion des filles sont plus faibles que ceux des garçons, indiquant un niveau d'abandon beaucoup important pour les filles. Ce phénomène est nettement perceptible à partir de la quatrième année (CE2) du primaire.

Les taux très élevés d'abandon des filles (7,5% au CE2 et 9,8 au CM1 contre respectivement 4,6%et 2,4% pour les garçons en 2001-2002 ont pour causes aussi bien les facteurs déjà mentionnés et liés aux conditions scolaires (violences et harcèlement au sein de l'école, inadaptation des contenus scolaires et des conditions d'accueil) et au milieu (mariages précoces, travaux domestiques, pauvreté.)

En conséquence, les taux d'achèvement des cycles sont médiocres en particulier pour les filles. Le maintien des filles à l'école (ou l'achèvement des cycles scolaires) reste donc une préoccupation importante ,qui pèse lourdement sur le rendement interne du système éducatif. Les mêmes constats sont toujours valables pour l'enseignement secondaire général et technique.

▪ **Au niveau de la qualité de l'éducation**

La qualité de l'enseignement reste un des aspects préoccupants de l'ensemble du système éducatif .Elle dépend essentiellement de facteurs qui ont tous une incidence directe sur l'éducation des filles :

-la faiblesse du recrutement, de la formation continue des maîtres, comme du suivi et de l'encadrement pédagogique ;

- l'absence e formation systématique en genre et en équité en classe ;

-insuffisance des manuels scolaires;

- la faiblesse des apprentissages qui développent les compétences de la vie courante ;

- la persistance des comportements et des stéréotypes sexistes dans les pratiques de classes et à l'école, du harcèlement et des abus sexuels, ainsi que les mauvais traitements.

▪ **Au niveau institutionnel**

Trois ministères au niveau de l'Etat sont responsables de l'Éducation de la jeune fille:

- Le ministère de l'Éducation Nationale à travers la direction de l'Extrascolaire et des activités Coopératives (DESAC) qui assure :

- _ La coordination de la mobilisation et des initiatives

- _ L'exécution du suivi et l'évaluation de toutes les activités tendant à l'accès et au maintien des filles à l'école

- Le ministère de la Famille et des affaires Sociales

La vocation transversale de la mission de ce ministère et son intérêt pour l'habilitation sociale et le renforcement du pouvoir économique de la femme, constituent des atouts dont aura besoin la stratégie nationale de développement de l'éducation de la fille en Côte d'Ivoire.

- Le ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire de la décentralisation, du fait des actions de proximité des collectivités locales, le ministère de l'Intérieur est un interlocuteur incontournable pour conduire les

actions de promotions de l'éducation des filles mais insuffisamment impliqué dans la stratégie actuelle de réduction de la pauvreté.

▪ **Au niveau de la communication et de mobilisation autour de l'éducation des filles.**

Selon la MICS 2006 :

- 49% des filles vivant en Côte d'Ivoire ne sont pas scolarisées avec des disparités plus prononcées :
- (78,3%) au Nord
- (74,7%) au nord-ouest, et
- (63,4%) au Nord -est,

□ **Les enjeux et défis de la scolarisation des filles.**

Les enjeux concernent en particulier :

- l'amélioration de la santé maternelle et infantile,
- le développement de la production et de la productivité,
- le développement des compétences de vie courante,
- la promotion du droit et de la citoyenneté, l
- e développement d'une culture de paix, de partage et de tolérance, le respect des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire.

▪ **Visions, principes fondamentaux et engagements**

La qualité de l'éducation des filles et le niveau de leur scolarisation sont parmi les meilleurs indicateurs d'un système éducatif équitable et performant. En investissant dans l'éducation des filles, la Côte d'Ivoire améliore l'ensemble de son système éducatif.

Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, reconnaît le lien entre le niveau d'éducation des filles d'une part, la réduction de la pauvreté et le niveau de développement du pays, d'autre part .A cet égard l'éducation et l'accélération de la scolarisation des filles constituent des stratégies de la lutte contre la pauvreté et permettront une plus grande contribution des femmes au développement économique et social de la Côte d'Ivoire

▪ **Objectifs et axes stratégiques**

❖ Objectifs

1. **Objectif général**

- Faire en sorte que d'ici à 2011, tous les enfants en âge d'aller à l'école, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux qui résident dans les zones défavorisées, accèdent à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et suivent jusqu'à son terme, d'une part, que les filles exclues du système formel trouvent des cadres

d'accueil adéquats et bénéficient de programmes éducatifs appropriés d'autre part.

2. Objectifs spécifiques

- Veiller à une inscription systématique et de façon paritaire à l'école primaire tous les enfants de la Côte d'Ivoire dès l'âge de six ans ;

Faire en sorte que tous les enfants, en particulier les filles achèvent au moins l'enseignement primaire ;

- Faire en sorte pour que tous les enfants en particulier les filles acquièrent des compétences essentielles pour leur vie grâce à une éducation de qualité.
- Veiller à une inscription systématique et de façon paritaire à l'école primaire tous les enfants de la Côte d'Ivoire dès l'âge de six ans ;
- Faire en sorte que tous les enfants, en particulier les filles achèvent au moins l'enseignement primaire ;
- -Faire en sorte pour que tous les enfants en particulier les filles acquièrent des compétences essentielles pour leur vie grâce à une éducation de qualité.

- Axes stratégiques

➤ Stratégie 1

Développement de mesures spécifiques destinées à accompagner la scolarisation des filles et qui favorisent les changements de comportement

➤ Stratégie 2

Mise en place d'une stratégie nationale dynamique d'intégration dans les programmes de formation initiale et continue des enseignants du primaire et du secondaire en genre.

➤ Stratégie 3

Mise en place de structures adéquates et d'un partenariat élargi et multisectoriel pour dynamiser et suivre la stratégie de promotion de l'éducation de la fille au même titre que les garçons, l'interaction de la communauté.

➤ Stratégie 4

Renforcement du plaidoyer, élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication pour le développement de l'éducation et l'accélération de l'éducation des filles.

➤ Stratégie 5

Renforcement du dispositif législatif et réglementaire en faveur de l'éducation et de la scolarisation des filles

Stratégie 6

Mise en place d'une stratégie nationale destinée à susciter et à satisfaire la demande en éducation des filles non scolarisées et /ou déscolarisées

3.: Hypothèses majeures.

Certains facteurs déterminants apparaissent comme des conditions nécessaires pour la réussite de la stratégie de promotion de l'éducation et d'accélération de la scolarisation des filles .Les plus importants sont :

- **La volonté soutenue** du gouvernement manifestée notamment par la mise en place rapide, le renforcement et/ou le positionnement adéquat de la structure qui, au plan national, central et déconcentré sera chargé de coordonner la mise en œuvre de la présente stratégie ainsi que les prises de décisions politiques et techniques en temps voulu par les différentes administrations concernées pour une exécution convenable du plan stratégique.
- **La diffusion et l'appropriation du document final de plan** stratégique de l'éducation de la fille par l'ensemble des acteurs et partenaires de l'éducation.
- **L'intégration des stratégies de promotion de l'éducation et d'accélération de la scolarisation des filles** dans la programmation pluriannuel du ministère de l'Éducation National et des autres ministères concernées y compris celui des finances ainsi que dans la programmation des différentes collectivités territoriales.
- **Le maintien de la contribution financière de l'Etat au secteur de l'éducation et le transfert effectif des ressources aux niveaux décentralisés et déconcentrés.** La mise en place effective de partenariats élargis au niveau national comme aux niveaux des régions , des districts ,des départements ,des sous-préfectures ,des communes et des communautés éducatives., qui permet d'impliquer tous les acteurs et partenaires de l'école-administrations ,élus et collectivités territoriales, société civile, parents et élèves et de créer une synergie entre eux.
 - **Au niveau de l'Éducation non formelle.**
 - ✓ L'impossibilité pour quatre enfants sur dix d'accéder à l'école primaire
 - ✓ L'importance des redoublements et des abandons, en particulier chez les filles
 - ✓ Le fait que sur dix enfants ayant atteint le CM2, une année, moins de quatre ont la chance de se trouver en classe de 6è l'année scolaire d'après, dans un collège Cela fait beaucoup d'enfants dont une proportion dominante de

filles, qui sont abandonnés par le système éducatif formel.

- Un des défis majeurs à relever dans les années à venir consistera à créer des cadres d'accueil et des programmes alternatifs pour la prise en charge de ces enfants, en particulier des filles qui deviennent très vite des proies faciles à toutes les formes d'exploitations et de trafics

Le déséquilibre entre l'offre et la demande.

- Après plus de deux décennies d'efforts en faveur de l'éducation, certains observateurs et spécialistes sont arrivés au constat de l'incapacité de combler l'écart entre la demande et les possibilités d'accueil du système éducatif. Les différents corollaires de ce sombre tableau sont :
- l'inaccessibilité de la scolarisation totale,
- la régression du taux de scolarisation qui est passée de **80 % dans les années 80 à 69,4 %.**

De même, la contrainte majeure qui pèse sur le SEI est liée en gros au facteur démographique. En effet, on constate que l'expansion de l'enseignement primaire est de 3,3 % par an alors que la croissance des populations scolarisables est de l'ordre de 4,4 %. Par conséquent, bien que le nombre d'élèves du primaire ait augmenté, le taux de scolarisation est en baisse. En outre, les capacités d'accueil au niveau du secondaire n'augmentent pas assez vite pour absorber les admis au concours d'entrée en sixième malgré les efforts fournis pour promouvoir l'enseignement privé. La pression démographique atteint également l'Université où le nombre d'étudiants s'accroît d'environ 12,5 % par an. Les grandes écoles n'échappent pas non plus à cette pression. Ce qui a conduit à instituer différents concours pour y avoir accès.

la faiblesse des capacités de planification, de programmation et d'évaluation.

En réalité, en matière d'ouverture d'école, la planification n'a pas toujours été respectée c'est-à-dire les estimations correctes des besoins d'éducation surtout de marché en main d'œuvre n'ont pas été effectuées. On n'a pas pris suffisamment en compte les possibilités budgétaires de l'Etat. Par ailleurs, les bilans diagnostic ont été négligés.

- Au total, le SEI a évolué sans une définition claire des objectifs et des finalités.

Le poids des dépenses de personnel, de transfert et d'intervention constitue la troisième véritable épine du milieu éducatif.

- En fait, l'Etat de Côte d'Ivoire, s'est engagé dans une revalorisation audacieuse de la condition du personnel enseignant, des élèves et étudiants. Pour les premiers, c'était le décrochage du statut général de la fonction publique, les logements gratuits (de 1976 à février 1982). Pour les seconds c'est-à-dire les élèves et étudiants se sont les attributions de bourses et aides et l'amélioration des conditions générales d'étude par la gratuité du transport, de l'hébergement et de restauration. Des subventions accordées à l'enseignement privé laïc et confessionnel. Face à cette situation, ces dépenses sont considérées comme insupportables d'autant plus que leur impact sur la qualité de l'enseignement n'est pas évident. Les dépenses du personnel de l'enseignement représentent 98 % du budget. Ce qui signifie qu'il reste très peu pour les investissements et la conséquence c'est le manque de matériel pédagogique de base.

la dégradation du patrimoine mobilier et immobilier.

- Ici, la crise va conduire à des restrictions budgétaires au niveau de l'entretien des locaux et du matériel pour les nouveaux investissements. Cette situation va provoquer la dégradation d'une grande partie des établissements scolaires et universitaires. De plus, l'encombrement des classes par les effectifs pléthoriques va également accélérer l'usure et la dégradation du patrimoine mobilier.

Le faible rendement du système au regard des moyens colossaux investis dans ce secteur.

Deux paramètres permettent de mesurer le rendement d'un système. Ce sont les *rendements internes et externes*.

□ **Le rendement interne du système** s'apprécie par :

- *les taux d'admission,*
 - *d'abandon et*
 - *de redoublement.*
 - Le **taux d'admission en 6ème** se situait autour de 25 % dans les années 1995. Sur la période 1990-1994, il était libellé ainsi 21 % en 1990, 22% en 1991, 20 % en 1992, 26 % 1993.
 - **En seconde**, la situation est identique. Le taux de réussite varie autour de 25 %.
 - **Au BAC**, il tourne autour de 20 %.
- Les taux de redoublement au niveau des différents cycles de formation sont élevés et se présentent ainsi :
- 60 % au CM2 dont 55 % de filles et 45 % de garçons.
- Le taux de survie d'une cohorte de 1000 élèves de CP1, est de :
- 468 élèves au CM2, soit 46,8 % ;
 - 126 en 6ème ; 12,6%

- 97 en 3ème soit 9,7 % ;
- 31 en seconde soit 3,1 % et
- 13 en terminale soit 1,3 %.

Autrement dit, il n'y avait que 13 élèves qui arrivaient en terminale sans redoubler et réussissaient au BAC.

Le SEI n'est pas très productif à la vérité, on le voit en considérant par exemple encore le rendement apparent calculé en établissant le rapport entre les effectifs du supérieur (plus de 80 000 étudiants) et ceux du primaire (plus de 2.900 000 élèves) pour la même période.)

Le système éducatif ivoirien est sélectif. Il comporte trois goulots d'étranglement.

- Le premier se situe à l'entrée de la classe 6ème, au sortir du CM2,
- le second à partir de la classe de 3ème, et
- le troisième à l'entrée dans le supérieur au sortir de la terminale.

❑ **Le rendement externe, dans son rapport à l'employabilité**

Le rendement externe est lié à l'adéquation de l'éducation aux exigences de l'environnement économique et du marché du travail. Il s'agit en réalité de l'efficacité des produits de l'école c'est-à-dire le taux de placement des diplômés sur le marché du travail. D'où la problématique de savoir si les ressources humaines produites par le système sont toujours conformes aux attentes et aux besoins. En tout état de cause, il existe une discordance entre les produits de l'école et la qualification ou la spécialisation réelle nécessaire pour assurer une croissance économique.

En effet, les diplômes qui symbolisent la préparation à un genre de travail ne correspondent pas aux qualifications et aux spécialisations effectives pour accomplir le travail. On assiste à une mauvaise utilisation des gens formés. Par ailleurs, un autre problème lié au rendement externe du système éducatif est celui du chômage des diplômés. Au fur et à mesure que l'enseignement se généralise, de plus en plus de personnes instruites se retrouvent en concurrence serrée devant des emplois de moins en moins nombreux.

▪ **La persistance de l'incivilité scolaire**

Plus qu'un simple débat, la notion d' "incivilité" - terme apparu dans les années quatre-vingt-dix - est un véritable défi éducatif, politique et social. Dans le milieu scolaire, il s'agit, le plus souvent, de petites délinquances, aux conséquences nuisibles qui dégradent le climat éducatif. **L'incivilité sous diverses formes**

- des propos agressifs,
- des menaces,
- des refus d'obéissance ou encore,

- *des intimidations,*
- *des introductions d'armes, de drogues, des comportements plus graves* sont des manifestations typiques d'incivilité

QUELLES ALTERNATIVES A L'INCIVILTE SCOLAIRE ?

C'est par le biais d'actions plus humaines que l'on peut améliorer le consensus scolaire ". Plusieurs stratégies sont proposées :

- un renforcement des heures de vie de classe, pour qu'élèves et professeurs s'expriment et dissipent tous malentendus.
- la formation d'élèves médiateurs permettant d'orienter les auteurs et les victimes vers des adultes ou des professionnels afin de bénéficier d'une aide, et d'une écoute.
- la solution d'effectifs réduits par classe
- le renforcement de l'instruction civique et permettre aux élèves de développer dès leur plus jeune âge un esprit critique, apprendre à mener un débat et exercer leur citoyenneté.
- un système de sanction réparatrice, permettant de responsabiliser l'adolescent auprès de la communauté. "

Conclusion partielle : Mesures prises ces dernières années pour corriger les faiblesses du système éducatif ivoirien.

- suppression de la tenue scolaire
- distribution gratuite des livres essentiels relatifs aux matières instrumentales
- la réduction des disparités nationales par l'institution des écoles de proximité en faveur de la ruralité.
- *la libéralisation du marché du livre ;*
- *la pérennisation et la généralisation du programme de cantines scolaires, et*
- *l'implication des communautés dans la gestion des établissements scolaires.*

2.2 : Performances du système éducatif

En **2011- 2012** on note :

- Au préscolaire
 - ❑ 1.358 écoles
 - ❑ 3143 salles de classes
 - ❑ 91.393 élèves et
 - ❑ **4.941 enseignants**
- Au primaire
 - ❑ 12.482 écoles
 - ❑ 68.557 salles de classes
 - ❑ 2.920.791 élèves et
 - ❑ **70.016 enseignants**
- Au secondaire
 - ❑ 1.213 écoles

- ❑ 19.274 salles de classes
- ❑ 1.132.464 élèves et
- ❑ **31.109 enseignants**

Au cours de cette période, il a été mis en place un important dispositif d'enseignement professionnel et technique comprenant 68 structures de formation dont 14 unités mobiles d'un effectif d'environ 15000 élèves. Cet impressionnant dispositif a pris réellement forme à travers la loi sur la formation professionnelle continue de 1997, du FDFP et de l'AGEFOP

aujourd'hui.

Cette belle performance a pu être possible grâce :

1. à la volonté politique continue de l'indépendance à nos jours

1. aux compétences nationales

2. à la disponibilité des partenaires au développement

. UNESCO

. Unicef

. Pnud

. UE

. Save the Children

Bad

. Apports des collectivités décentralisées.

- les municipalités
- les communautés villageoises et les mutuelles de développements
- les districts
- les collectivités territoriales (les communes, les conseils généraux et maintenant les conseils régionaux).

2.3.COMMENT EVALUER LE SYSTEME SCOLAIRE?

▪ Eléments de couverture scolaire.

Les éléments de **couverture scolaire** constituent la première classe des indicateurs d'appréciation des capacités de tout système éducatif. On retient ici deux indicateurs ;

-le taux brut de scolarisation et

-le taux net de scolarisation

• **taux brut de scolarisation**

On utilise pour cela le taux brut de scolarisation (TBS) , qui est le total des inscriptions dans l'enseignement primaire sans distinction d'âges exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable à l'école

primaire pour une année donnée .C'est un indicateur du niveau général de participation à l'enseignement primaire et de la capacité de celui-ci.

taux net de scolarisation (TNS),

On parle de taux net de scolarisation, lorsqu'on ne dispose pas de données sur les effectifs par âge .Le taux net de scolarisation est l'inscription dans l'enseignement primaire du groupe d'enfants ayant l'âge de fréquenter l'école primaire exprimé en pourcentage de la population correspondante.

En 2001-2002 le taux brut de scolarisation est de :

* 73,8% pour les deux sexes dont 67,3% POUR LES FILLES ET 79,5 pour les garçons %

En 2004 – 2005 ce taux est de :

- 54,3 % pour les deux sexes dont 49,1% pour les filles et 54,4% pour les garçons

Eléments de

- **profil de scolarisation,**
 - **transition et**
 - **parcours scolaire.**
- **Profil de scolarisation** : parcours scolaire moyen des individus dans les conditions actuelles de scolarisation, présentant pour une cohorte de 100 enfants la proportion d'entre eux étant nouvellement inscrits à chaque année d'études. En abscisse sont reportées les différentes années d'études et en ordonnée le pourcentage de la cohorte atteignant l'année d'étude correspondante. Le premier point du profil de scolarisation primaire correspond au taux brut d'admission en primaire et peut donc être supérieur à 100%, du fait des entrées précoces et tardives dans le système. Sur un cycle primaire de six années, le dernier point du profil correspond au taux d'accès en 6ème année d'études

Le taux brut de scolarisation d'une part et le taux net également de scolarisation peuvent à eux seuls synthétiser une information exhaustive en matière de couverture scolaire sur un cycle particulier afin de mieux appréhender le parcours scolaire des élèves, il est nécessaire d'avoir recours à une deuxième classe d'indicateur spécifique permettant de juger le niveau d'accès à chaque classe ainsi que le degré de survie au sein de chaque cycle et ces indicateurs figurent

- *le taux brut d'admission au cp1*
- *le taux d'achèvement au primaire*
- *le taux de transition*

a) le taux brut d'admission au CP1

Le taux brut d'admission au cp1 (TBA) est le nombre total d'admis en 1^{ère} année de l'enseignement primaire sans considération d'âge exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire.

En 2001-2002 le taux est de :

- 60% pour les deux sexes avec 58,6% pour les filles et 61,1% pour les garçons

b) le taux d'achèvement dans l'enseignement primaire

C'est l'ensemble des élevés ayant réussi à atteindre le cm2 sur une cohorte d'enfants inscrits au cp1 .Autrement dit le taux d'achèvement mesure la proportion des élevés d'une cohorte entrée dans un cycle d'enseignement et qui atteint effectivement la fin de ce cycle. Ce taux est 63,5% en 2000 (cela veut dire qu'il y a beaucoup d'abandon) signifie que les 1/3 d'enfants entrés en début du cycle l'abandonnent avant son terme.

c) le taux de transition en 6ème

Le taux de transition mesure le nombre de nouveaux élèves entrant dans un cycle donné d'enseignement en pourcentage des élèves qui se trouvaient

l'année antérieure en fin de cycle précédent. Ce taux est estimé à **35,2% en 1999- 2000 dont 36,1% pour les garçons et 33,8% pour les filles**. Au total, le profil de scolarisation en Côte d'Ivoire indique de façon structurelle que : environ **39% des filles n'ont pas du tout accès à l'école**

Il est envisagé un ensemble d'action :

- 1- l'implantation d'un dispositif d'enseignement à distance
- 2- l'institution de filière de formation spécialisation et sélection répondant à des besoins attestés de l'économie à côté des formations de masse inévitables
- 3- la poursuite de la politique de création des unités régionales de l'enseignement supérieur (URES) conçus comme des embryons des futures universités autonomes.

Par ailleurs la mise en œuvre de la politique de décentralisation va conférer aux collectivités locales des compétences en matière d'éducation et va contribuer à améliorer la scolarisation.

Estimation du profil de scolarisation.

Alors que le taux brut de scolarisation du primaire est estimé se situer autour de 75% en 2000, cela ne signifie pas pour autant que 73% des enfants ont accès à l'école, ou que ces 73% ont une scolarité complète.

Deux phénomènes viennent brouiller cette prévision.

1- il s'agit en premier lieu des redoublements de classe.
Ces redoublements sont nombreux à l'école primaire ivoirienne avec une proportion de redoublement représentant environ 24% pour les effectifs scolarisés pour l'école primaire.

2- les abandons précoces avant la fin du cycle d'enseignement.

Au total on observe qu'en fin du cycle d'enseignement :

- 1 sur 3 abandonne la classe de CM2
- 1 sur 4 celle de troisième et
- 1 sur 9 la classe de terminale.

• facteurs d'offre et de demande pour rendre compte des scolarisations

Dans les données présentées antérieurement, on observe que tous les enfants n'ont pas accès à l'école primaire et que seulement une proportion de ceux qui y entrent atteint la fin du cycle d'enseignement.

Comment expliquer cette situation ?

Concernant l'accès

Il est important de savoir dans quelle mesure ceux qui n'y vont pas sont amenés à cette situation et les raisons de quelles difficultés.

- 1- des lacunes au niveau de l'offre scolaire notamment en raison du fait que l'école est soit trop éloigné du domicile de l'apprenant ou des parents soit pour des questions d'ordre financiers.

- 2- - des difficultés du côté de la demande de scolarisation soit parce que certaines caractéristiques de l'école ne sont pas perçues comme adéquat par les familles (par exemple le calendrier scolaire, les contenus d'enseignement et la pratiques utilisés).

Concernant la rétention au cours du cycle primaire

Pour, ceux qui ont accès à l'école, on trouve de nouveau l'articulation de l'influence des facteurs d'offre et de demande.

a) du côté de l'offre

Certaines écoles sont incomplètes en ce sens qu'elle n'offre pas la possibilité de continuité éducative localement jusqu'à la fin du cycle. Dans ce cas c'est l'école qui abandonne les élèves.

b) du côté de la demande

Ici ce sont les parents qui pensent qu'après quelques temps passé à l'école, il est temps que les enfants y mettent fin soit parce que plus âgés, soit parce que les résultats scolaires sont insuffisants.

❑ synthèse sur les redoublements en côte d'Ivoire

1 : la fréquence des redoublements en Côte d'Ivoire.

Depuis 30 années, les taux de redoublement restent stables :

- dans le primaire notamment, la proportion des redoublements se maintient autour de **20%** avec un taux de :
 - 20% en 1980,
 - 24% en 1990,
 - 24% en 1999, suggérant que le redoublement est une caractéristique structurelle du système éducatif ivoirien.
- dans le secondaire, la fréquence des redoublements est à un niveau un peu plus faible mais appréciable (**18 et 19% dans les 1^{er} et 2nd cycle**).

Comme on le constate en CI, les redoublements sont fréquents en moyenne dans le primaire et le secondaire. Ils sont dans toutes les classes de ces cycles d'enseignement mais spécialement importants dans des données années du cycle. Ainsi dans le primaire la proportion des redoublements tourne autour de 20% du CP1 eu CM1 pour atteindre 40% au CM2. Il apparaît clair que si les redoublements dans les différentes classes d'un cycle présentent des caractéristiques communes, ceux concernant la dernière année sont aussi liés aux conditions spécifiques de la tradition en cycles pour les classes de CM2 et de 3^e et à l'obtention du baccalauréat pour la classe de terminale.

- Les arguments classiques pour les redoublements sont qu'ils contribueraient à maintenir la qualité en assurant que :

Les élèves ont bien un niveau minimum d'acquis en fin d'année scolaire.

Les disparités de niveau entre élèves au cours de l'année suivante dans la classe supérieure resteront gérables.

Les arguments habituels en défaveur des redoublements sont qu'ils renchérissent les coûts des études pour l'état et les parents. En définitive l'analyse des redoublements peut être comprise comme réalisant de fait un arbitrage entre quantité et qualité.

- **l'argument de la relation positive entre le redoublement et qualité n'est pas valide.**

Les raisons invoqués en faveur des redoublements renvoient toujours à une norme de qualité : le doublement serait le gardien de la qualité du système éducatif dans la gestion des flux et constituerait une mesure de rattrapage pour les élèves en difficulté.

Le triple recours aux comparaisons internationales avec données des évaluations au PASEC (programme d'appui aux éducations civiques), aux études d'impact sur la réussite aux concours et aux examens en particulier pour l'entrée en 6^{ème} et CEPE conduit à souligner l'absence de pertinence empirique de l'argument.

	Début années 80	Début années 90
Pays Europe de l'Ouest	3,4	2,4
Pays Asie	13,5	10,3
Pays d'Afrique	18,0	18,1
Afrique francophone	23,6	23,7
Afrique anglophone	6,8	7,1
Pays de l'Afrique Latrine	12,8	10,2
Pays du moyen orient	13,5	10,0

*Tableau 2 ; données des comparaisons internationales
(%) de redoublement dans le primaire dans les différentes régions du monde,
1980 – 1990*

On observe dans ce tableau une prévalence spécialement forte des redoublements dans la plupart des pays Africains francophone en moyenne 23,17%. La différence avec les pays Africains Anglophone 7,1% est frappante.

On dispose donc aujourd'hui des mesures des acquis des élèves dans le primaire pour les pays à faible revenus du monde dont un peu plus de 20 pays africains.

Lorsque l'on met en regard cette mesure de qualité des systèmes nationaux avec la fréquence des redoublements, on observe par ailleurs les pays africains anglophones où la fréquence moyenne de redoublement est de l'ordre de 7% où un score moyen d'acquis de leurs élèves est légèrement élevé 24%.

- ❑ Données d'évaluation du PASEC. (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage)
- Ces données recouvrent deux aspects complémentaires :
 - le redoublement est caractérisé par un fort aléa en ce sens que ce ne sont pas toujours les élèves qui redoublent qui profitent de leur redoublement pourtant supposé les aider.
 - les résultats des examens nationaux

Les analyses des résultats aux examens nationaux de fin d'années de toutes les écoles du pays montrent que le taux de réussite sont négativement associés à la fréquence des redoublements au niveau de l'école.

Conclusion partielle

Ces analyses convergentes vers une conclusion commune très forte : *les redoublements ne sont en aucune mesure positivement associés à la qualité du système éducatif.*

- **l'argument de l'impact négatif des redoublements sur la quantité est très solide**

L'analyse de l'efficacité associée aux caractéristiques du flux des élèves dans l'enseignement primaire montre qu'en moyenne sur les années de 99 à 2000 environ 35% des ressources mobilisées étaient de fait gaspillées.

C'est dire l'impact négatif des redoublements sur le coup unitaire d'une scolarité complète et par conséquent sur la couverture effective du système éducatif.

Cependant le coup des redoublements pour le système et la société ne se limite pas au fait qu'il faut payer deux années au lieu d'une lorsqu'il y a redoublement de classe.

Ces effets vont au-delà car la fréquence des redoublements est associée à celle des abandons précoces en cours de cycle. En effet le redoublement fonctionne comme le signal donné à la famille d'un problème dans la capacité de l'élève à réussir à l'école. Il va également générer des coûts directs et des opportunités supplémentaires.

Ces deux aspects du redoublement peuvent remettre en cause le projet favorable d'investir dans une scolarité durable et complète.

Comme on sait que les scolarités tronquées par un abandon précoce ne conduisent pas à rétention de l'alphabétisation à l'âge adulte, on comprend que l'impact du redoublement sur les abandons conduisent ainsi à in gaspillage de ressources publiques qui aillent au delà du seul effet d'avoir à payer deux années pour n'en valider qu'une.

2 : Mesures pour envisager une perspective éducative efficiente

Les arguments développés dans l'analyse des redoublements dans le parcours scolaire sont très solides, il n' ya pas d'arbitrage entre la quantité et la qualité : des redoublements fréquents n'ont aucun effet positif sur la

qualité, tout en ayant des effets négatifs sur la scolarisation notamment les segments les plus faibles de la société.

Finalement quelle stratégie efficace envisagée tant au plan pédagogique qu'institutionnel, pour réduire à un niveau convenable les redoublements à l'école. Il semble que la réflexion pourrait s'orienter autour de trois idées fortes.

1- mise en place de modules pluriannuels d'apprentissage avec détermination d'objectifs terminaux de chacun de ces modules déclinés sur la force de compétence évaluables. *On établirait ainsi que les redoublements ne seraient pas permis pendant la durée de chacun des modules.*

2- instauration de dispositif d'évaluation pour aider les enseignants dans la gestion du déroulement des apprentissages au cours du cycle.

Cette mesure pourrait être assujettie à un accompagnement des élèves en difficultés par des dispositifs de soutien et de remédiation pédagogique.

3- Institutionnalisation d'épreuves standardisées d'évaluation pour décision de passage dans le cycle supérieur avec pilotage du dispositif au niveau de la circonscription d'inspection.

Références

- Resen (2009)
 - Annuaire statistique 2011-2012 des enseignements de Côte d'Ivoire :
 - Préscolaire
 - Primaire
 - Secondaire
 - PAMT –secteur Education /formation 2012- 2014
-